

## CIRCUIT N° 3 :

**Distance : 9,04 Km.**

**Durée estimée : 3h 00**

**Départ de Grattenois à 13 Km de Forges les eaux**

### Beaussault et ses hameaux

#### **D/A** Place communale de Grattenois .

**(D/A)** Départ de la place communale du hameau de Grattenois, à l'angle de la Rue de la Chapelle et de la Rue de la Cavée.

Face à la fourche qui marque l'intersection de ces deux rues, prenez à droite sur la D102, direction Sud-Ouest. Traversez le hameau de Grattenois en passant devant la Chapelle Saint-Jean-Baptiste sur votre gauche.

**(1)** A la sortie du hameau, prenez le chemin à gauche près du château d'eau et pénétrez dans le bois. Suivez le chemin jusqu'à une fourche et continuez alors sur votre droite jusqu'à une croisée de chemins

**(2)**.Tournez sur votre droite et poursuivez jusqu'à une autre croisée de chemins

**(3)**. Prenez sur votre droite le chemin très en pente qui descend vers Beaussault jusqu'au croisement en T avec l'Impasse du Cimetière.

**(4)** Tournez à gauche et descendez l'impasse jusqu'à l'intersection avec la D35.

**(5)** Prenez la D35 sur votre droite, passez devant L'Église Saint-Firmin de Beaussault sur votre gauche et l'ancien prieuré sur votre droite.

Continuez sur cette route, passez devant le monument aux morts et prenez l'impasse sur votre gauche qui vous conduira jusqu'à l'entrée de l'ancien château-fort (propriété privée) puis

**(6)** Faites demi-tour pour revenir sur la D35.

Poursuivez à gauche, passez devant la mairie-école puis tournez dans la première rue sur votre gauche, le Chemin à l'Eau

**(7)** Suivez cette rue jusqu'à une intersection en T, tournez à gauche direction Petit Beaussault. Continuez sur cette rue qui fait un virage marqué à droite puis tournez à gauche sur le GR® de Pays (balisage Rouge et Jaune). Suivez ce chemin sur 1950 mètres jusqu'à une intersection. Tournez alors à gauche sur le chemin qui descend légèrement, puis de nouveau à gauche 100m plus loin.

**(9)** A la fin du chemin, rejoignez la route goudronnée de l'Impasse du Bois Hulin et poursuivez tout droit jusqu'à l'intersection avec la D35.

**(10)** Traversez la D35, empruntez en face la route de la Cavée sur 2,3km pour rejoindre Grattenois et la place communale, votre point de départ **(D/A)**.

#### Informations pratiques

Patrimoine communal de Beaussault : Mairie-école de 1880 ; église Saint-Firmin au centre bourg de Beaussault ; chapelle Saint- Jean-Baptiste à Grattenois ; chapelle-oratoire Saint-Sauveur à Toupray ; monument aux morts.

Curiosités appartenant à des particuliers : château-fort ; manoir seigneurial ; ancien prieuré de religieuses ; ancien moulin à l'huile.